

N/REF : 7/05/2026 10H49 C:024888 I:33092

V/Email reçu le Jeudi 07/05/2026 à 10H49

SELON DEVIS N° 6050012

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE CANTON II
1-3-5-7 ALLEE DU CANTON
4-6-8-10-12 RUE MOUNIER
38800 LE PONT DE CLAIX

Fontaine, le 05 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 MOUNIER - PONT DE CLAIX - MR GILLES 06 70 95 23 58
BRUNO_GILLES@ORANGE.FR

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6050012 DU 06/05/2026
D UN MONTANT DE 1293,23 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme J LESCENE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes à l'intérieur de
l'immeuble.

AFFICHAGE COUPURE D'EAU ET TRAVAUX SUR EVACUATIONS - 48H A L'AVANCE

INTERVENTION DEPUIS LA MONTEE NUMERO 4
REFECTION DE LA TRAINASSE EN PVC DIAM 100 SUR 6ML
AVEC TRAVERSÉE DE MUR EN AGGLO
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOS TRAVAUX DU 04/06/2026

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 04/06/26 A 17H21 JLESCENE@CITYA.COM

AH TT EMAIL EN CC LE 06/05/26 A 18H40 BRUNO_GILLES@ORANGE.FR

AH TT EMAIL ENVOYÉ LE 06/05/26 A 18H40 MME J LESCENE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1293,23	1293,23
	TOTAL H.T.		1293,23
	T.V.A. a 10,00%		129,32
	TOTAL T.T.C.En EURO		1422,55

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN